

### Les gestes barrières à tout moment



Dans le cas où la distance de 1m ne peut être respectée, le port du masque de protection est obligatoire

## 1-Prérequis de l'activité

- Fiches de prévention Covid-19 sur les thèmes : Transport / Déplacement, Habillage / Déshabillage, Lieux de vie, Accueil, Gestes de premiers secours et EPI spécifiques Covid-19.

*Le référent Covid-19 aura la responsabilité d'informer les salariés et de veiller à l'application des consignes.*

## 2-Évaluation des conditions de mise en œuvre du Guide sanitaire Covid-19 pour la Construction

Selon les Professionnels réunis sous l'égide de Routes de France, les activités de la présente fiche ont fait l'objet d'une évaluation du niveau des remédiations afin d'être réalisées aux conditions sanitaires essentielles. La présente fiche ne se substitue pas à l'analyse des risques de l'entreprise.

Appréciation générale du **niveau de difficulté d'adaptation** du **ou des modes opératoires** en référence au Guide BTP dans sa version du 10 avril 2020.

Les trois niveaux sont d'exigence égale quant aux préconisations du guide de l'OPPBTP. Ils se distinguent sur les modalités de mise en œuvre.

**Niveau 1** : mesures avec adaptation des modes opératoires et de l'organisation.

**Niveau 2** : mesures nécessitant des changements importants des modes opératoires et de l'organisation.

**Niveau 3** : mesures exigeant des changements majeurs des modes opératoires et de l'organisation.

*Pour ce thème, la couleur du niveau est **ORANGE** (Niveau 3).*



# Métier : Constructeur de routes

## Activité : Mise en œuvre mécanique d'enrobés coulés à froid

Fiche  
RF15

### 3-Mesures barrières particulières à adopter pour satisfaire au Guide OPPBTP

Tâche ou étape du mode opératoire	Mesures exceptionnelles de remédiation Covid-19		
	Organisation	Technique	Humaine
Délimitation / suppression de la signalisation horizontale Voir Fiche Rabotage et Balayage n°RF06	Conserver la <b>distance de sécurité</b> de 1m entre tous.	En cas d'impossibilité de conserver la distance de sécurité, chaque opérateur doit porter un <b>masque et des lunettes</b> de protection. Pour les opérateurs qui <b>portent en permanence un masque</b> , des consignes peuvent être données de <b>porter des lunettes lors des travaux rapprochés</b> (distance moins de 1m). Désinfecter le <b>matériel</b> . Porter des <b>gants usuels</b> .	<b>Sensibiliser le personnel</b> sur les consignes spécifiques Covid-19.
Approvisionnement en émulsion à l'usine de liant	Respecter la <b>distance de 1 m</b> pour réaliser l'intervention. En cas d'approvisionnement en carrière ou en industrie, application des consignes Covid-19 en vigueur (protocole chargement/ déchargement spécifique). En cas d'approvisionnement sur site d'agence, application des consignes Covid-19 en vigueur : Le responsable du site/magasinier assure les chargements, il est <b>le seul autorisé</b> à utiliser le matériel de chargement et à faire les manipulations de la cuve à émulsion, Le chauffeur <b>procède au chargement seul (bitume et émulsion)</b> . En cas d'approvisionnement sur le chantier, un protocole est à <b>établir avec le transporteur</b> pour le déchargement/dépotage du porteur.	Désinfecter <b>toutes les surfaces</b> de contact avant l'intervention En cas d'impossibilité de conserver la distance de sécurité, chaque opérateur doit porter un <b>masque et des lunettes</b> de protection. Pour les opérateurs qui <b>portent en permanence un masque</b> , des consignes peuvent être données de <b>porter des lunettes lors des travaux rapprochés</b> En cas d'utilisation de matériel partagé, désinfection <b>avant et après</b> utilisation de l'ensemble des surfaces touchées ou utilisées. Porter des <b>gants usuels</b> . Porter une <b>combinaison étanche</b> , des <b>gants usuels</b> adaptés et une <b>protection faciale</b> adaptée pour	<b>Sensibiliser le chauffeur</b> en lien précis avec cette activité en présence du référent Covid-19.  <b>Explications de l'ensemble des consignes</b> (protocoles, dématérialisation des bons, etc...) pour tous les sites concernés <b>sur lesquels les chauffeurs se rendront</b> .



# Métier : Constructeur de routes

## Activité : Mise en œuvre mécanique d'enrobés coulés à froid

Fiche  
RF15

	Conserver la <b>distance de sécurité</b> de 1m entre tous. Dématérialisation des bons de livraison.	l'émulsion. <b>Se laver</b> (ou se désinfecter) les mains <b>après</b> cette tâche et <b>avant</b> de monter dans la cabine.	
Chargement continu ou discontinu via un camion benne	Envoi <b>dématérialisé</b> des bons. Conserver la <b>distance de sécurité</b> de 1m entre tous. Les chauffeurs doivent <b>rester dans leur cabine</b> lors du déchargement.	En cas d'impossibilité de conserver la distance de sécurité, chaque opérateur doit porter un <b>masque et des lunettes</b> de protection. Pour les opérateurs qui <b>portent en permanence un masque</b> , des consignes peuvent être données de <b>porter des lunettes lors des travaux rapprochés</b> (distance moins de 1m). Porter des <b>gants</b> usuels	<b>Sensibiliser le personnel</b> aux consignes spécifiques au Covid-19.
Chargement des granulats avec un engin	<b>Rester à son poste de travail</b> Aérer l'engin. <b>Une seule personne attitrée</b> sur l'engin	Désinfecter le <b>poste de conduite (surface de contact)</b> en début de journée. Porter des <b>gants</b> usuels	<b>Sensibiliser le personnel</b> aux consignes spécifiques au Covid-19.
Application des enrobés coulés à froid et compactage	<b>Rester à son poste de travail</b> sur la machine à ECF et sur le compacteur. <b>Une seule personne attitrée</b> sur les engins et camions (même de location).	Nettoyer le <b>poste de conduite</b> en fin de journée à l'aide de lingettes désinfectantes. En cas d'impossibilité de conserver la distance de sécurité, chaque opérateur doit porter un <b>masque et des lunettes</b> de protection. Pour les opérateurs qui <b>portent en permanence un masque</b> , des consignes peuvent être données de <b>porter des lunettes lors des travaux rapprochés</b> (distance moins de 1m). Repérer les outils pour en disposer <b>individuellement</b> (marquer les outils). Désinfection du <b>matériel commun</b> avant chaque prise en main du nouvel opérateur. Porter des <b>gants usuels</b> .	<b>Sensibilisation</b> au nettoyage de la machine ECF et des outillages. <b>Sensibiliser le personnel</b> sur les consignes spécifiques Covid-19.



Métier : **Constructeur de routes**

Activité : **Mise en œuvre mécanique  
d'enrobés coulés à froid**

Fiche  
RF15

## 4-Ressources documentaires associées

Guide de préconisations de sécurité sanitaire dans la construction:

<https://www.preventionbtp.fr/Actualites/Toutes-les-actualites/Sante/Covid-19-mise-a-jour-des-preconisations-de-securite-sanitaire-dans-la-construction-au-sujet-des-masques>

Boite à outils :

<https://www.preventionbtp.fr/Documentation/Explorer-par-produit/Information/Dossiers-prevention/Covid-19-Preconisations-de-securite-sanitaire-pour-les-chantiers-du-BTP/La-boite-a-outils-Covid-19>

Fiches établies dans le cadre du guide de préconisation COVID 19 par l'OPPBTP, dont notamment :

- Les bons gestes pour se protéger sur le chantier et dans l'atelier du BTP,
- Se laver les mains pour se protéger dans l'atelier et sur le chantier du BTP,
- Porter efficacement son masque pour se protéger dans l'atelier et sur le chantier du BTP.

## 5-Liens avec les documents obligatoires et contractuels

Document Unique d'Evaluation des Risques.

Protocole de chargement et déchargement.

PPSPS ou Plan de Prévention.

## 6-Informations utiles

### Fournitures spécifiques Covid-19 :

- Lingettes désinfectantes type WIP'Anios (poignées, claviers d'ordinateur, sièges de toilettes, véhicules, engins, outillages...).
- Spray désinfectant.
- Savon liquide ou solution hydroalcoolique.
- Essuie-mains jetables.
- Si possible poubelles à pédale et couvercle pour jeter les consommables d'hygiène après usage.
- Sacs à déchets.
- Gants usuels de travail.
- Gants jetables pour manipuler les poubelles et pour assurer le nettoyage et la désinfection.
- En cas d'absence de point d'eau sur le lieu de travail, bidons d'eau étiquetés « eau de lavage mains ».